

<https://snetap-fsu.fr/Audition-Snetap-FSU-CGAAER-Quel-avenir-pour-le-CNPR-et-la-formation-a-distance.html>



Audition Snetap-FSU / CGAAER - Quel avenir pour le CNPR et la formation à distance ?



Dossiers - Enseignement supérieur - Audiences -
Date de mise en ligne : vendredi 7 avril 2017

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le mardi 28 mars 2017, le Snetap-FSU était auditionné par le [CGAAER](#) dans le cadre d'une mission sur le devenir du Centre National de Promotion Rural ([CNPR](#)) qui est le centre national de formation à distance du [MAAF](#). Cette mission lui est confiée par la Directrice de Cabinet de Stéphane LE FOLL. Il devrait rendre ses conclusions à la fin mars 2017.

Les membres du [CGAAER](#) désigné-e-s pour cette mission sont Brigitte JUMEL et Michel PENEL.

Pour cet entretien, le Snetap-[FSU](#) était représenté par Olivier BLEUNVEN et Serge PAGNIER.

Une lettre de mission sur l'avenir du [CNPR](#)

Le 25 novembre 2016, le [CGAAER](#) a reçu de la part de la Directrice de Cabinet de Stéphane LE FOLL une lettre de mission concernant l'avenir du CNPR, notamment au sein d'Eduter et d'AgroSup Dijon et avec les autres établissements de l'Enseignement agricole supérieur.

Une mission qui doit aboutir à la proposition de plusieurs scénarii quant au devenir de cet établissement, le Ministère demandant des précisions sur sa soutenabilité financière et sociale.

Le Snetap-FSU défend depuis plusieurs mois la nécessité d'une prise de responsabilité de la direction d'AgroSup Dijon et de la [DGER](#) sur la situation du CNPR qui s'est fortement dégradée. Il avait directement interpellé la Conseillère à l'Éducation auprès du Ministre sur cette question lors d'un rendez vous en octobre 2016. Cette lettre de mission est peut être une première réponse à ces interpellations du Snetap-FSU.

Défendre une formation ouverte à distance publique au sein du [MAAF](#)

Si le Snetap-FSU a d'abord rappelé que la formation ouverte et à distance ne peut être qu'un support ponctuel aux formations existantes, pour autant celle-ci est indispensable et doit être un outil public, garantissant la gratuité et la laïcité de cet enseignement.

Le développement de la formation à distance ne doit pas se substituer aux formations en présentiel mais venir en complément, y compris avec les nouveaux outils existants. Le numérique est un support pédagogique qui ne remplace pas un enseignant-e ou un formateur-riche.

Pour le Snetap-FSU en aucun cas les élèves, étudiant-e-s ou salarié-e-s ne sont des client-e-s. Ils doivent être usager-ère-s d'un service public de qualité leur offrant un véritable accès à la formation quelque soit leur situation.

Dans ce domaine le CNPR, centre public de formation à distance du Ministère de l'Agriculture a fait ses preuves et assure sa mission notamment de promotion sociale depuis 1965 sur le site de Clermont Ferrand.

Mais pour le Snetap-FSU il y a aujourd'hui une absence de ligne politique concernant la Formation à distance au sein Ministère et la DGER et ceci depuis plusieurs années. Une absence de vision publique que la FSU avait déjà dénoncé à l'Éducation nationale il y a quelques années lors de la crise traversée par le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance).

Des moyens pour le CNPR

Le Snetap-FSU a rappelé que pour assurer un service public de formation à distance, le Ministère doit assurer au CNPR des moyens pérennes.

Des moyens humains

Il y a d'abord la nécessité d'assurer une direction stable et complète, un manque qui depuis plusieurs années participe à la désorganisation du service. La DGER, en l'absence d'anticipation et de volonté, a laissé s'installer une situation instable.

Il y a ensuite la nécessité de moyens durables en [ETP](#) pour le service pédagogique. Face à une situation de plus en plus concurrentielle, l'expertise du CNPR sur les « disciplines coeur de métiers » doit être renforcée par des recrutements et remplacements d'enseignant-e-s. Or aujourd'hui il y a un manque d'anticipation sur la gestion des enseignant-e-s et plus particulièrement dans les disciplines clés de l'enseignement agricole (zootéchnie, agronomie, agroéquipement, gestion, mais aussi physique chimie, histoire-géographie, informatique) qui sont en souffrance depuis plusieurs années.

Des moyens techniques et financiers

Le Ministère doit aussi garantir les moyens de fonctionnement de cet établissement pour faire face aux évolutions technique et numérique.

Un besoin de lisibilité

L'absence de lisibilité des projets de l'entité et de suivi de ces projets sur lesquels les personnels s'engagent parfois sans qu'aucune suite ne soit donnée, pose un problème de pérennité de la structure. Nous pourrions poser le même problème concernant la répartition des activités des personnels.

Les objectifs, changeant, limitent la capacité des personnels à assurer leurs missions dans de bonnes conditions et proposer un service public de qualité aux usagers.

Quelle place au sein d'Eduter et d'AgroSup Dijon ?

Le Snetap-FSU a souligné son inquiétude d'une concurrence possible entre deux outils d'Eduter qui pourtant devraient être complémentaires : Educagri édition et CNPR ... entre un outil qui cherche une rentabilité sur la vente de publications papier mais aussi de plus en plus d'outils numérisés et d'un outil qui assure la mission indispensable de formation à distance.